www.eportal.hotwater.com

RÉCLAMATION DE GARANTIE

FORMULAIRE POUR DISTRIBUTEURS ET DÉTAILLANTS SEULEMENT
LES PROPRIÉTAIRES ET ENTREPRENEURS NE PEUVENT PAS DIRECTEMENT SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION
Veuillez joindre votre distributeur ou détaillant pour toute réclamation au titre de la garantie.

N° de référence : _____

Informations de contact

Distributeur/Détaillant : _____ N° de téléphone : _____

Adresse complète : _____ Courriel : _____

Entrepreneur/Installateur : _____ N° de téléphone : _____

Adresse complète : _____ Courriel : _____

Propriétaire : _____ N° de téléphone : _____

Adresse complète : _____ Courriel : _____

Veuillez inclure la plaque signalétique, le numéro de série de remplacement et la note de débit. Les réclamations concernant le réservoir peuvent être envoyées par courriel à l'adresse warrantycanada@hotwater.com

A. Remplacement complet du chauffe-eau - La plaque signalétique et la note de débit peuvent être envoyées à warrantycanada@hotwater.com

N° modèle original : _____ N° série : _____ Date d'installation (JJ/MM/AA) : _____

N° modèle de remplacement : _____ N° série : _____ Date de remplacement (JJ/MM/AA) : _____

Garantie prolongée achetée : ☐ OUI ☐ NON

Raison du remplacement (détailler la défaillance s.v.p.) : _____

_____

_____

_____

B. Remplacement de pièces seulement - La note de débit et la réclamations pour pièces peuvent être envoyées à warrantycanada@hotwater.com

N° de série du chauffe-eau d'où provient la pièce : _____ Date d'installation du chauffe-eau (JJ/MM/AA) : _____

N° de pièce défectueuse : _____ N° de pièce remplacement : _____ Date de remplacement (JJ/MM/AA) : _____

Raison du remplacement (détailler la défaillance s.v.p.): _____

_____

_____

_____

Nom du demandeur : _____ Entreprise : _____ Date de soumission (JJ/MM/AA): _____

Veuillez noter :
1. A. O. Smith se réserve le droit de demander le retour de tout produit ou composant faisant l'objet d'une réclamation sous garantie.
2. A. O. Smith n'émettra aucun avoir pour les produits retournés sans autorisation de retour de produits (RGA). Des essais destructifs peuvent être nécessaires pour identifier la cause du problème. L'expéditeur reconnaît et accepte qu'en cas de refus de crédit, les frais de retour des produits seront à sa charge.
3. Pour les réclamations concernant un appareil de chauffage, la plaque signalétique originale de l'appareil défectueux doit être jointe à ce formulaire.
4. Toute réclamation doit être soumise dans les 30 jours pour être prise en compte.

Soutien technique : 888-479-8324 | **Courriel : warrantycanada@hotwater.com**

Octobre 2026
© 2026 A. O. Smith Enterprises Ltd. Tous droits réservés. Les spécifications peuvent être modifiées sans préavis.
A. O. Smith | www.hotwatercanada.ca | Sans frais (Canada): 888-599-2837 | 599 Hill Street West | Fergus, ON N1M 2X1